

L'an deux mil quatorze, le neuf octobre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué le deux octobre deux mil quatorze s'est réuni, en session ordinaire, à la Mairie sous la présidence de Monsieur Hervé GILLES, Maire.

Présents : Mmes & Ms : Hervé GILLES, Gérard MARION, Viviane BERTOUT-BARBEY, Fabrice DAUBIER, Elodie GUERIN, Virginie HENNEBELLE, Gilles LENFANT, Daniel MOULIN, Hélène PENNEL, Sandra SCHMITT.

Nombre de membres en exercice : 15

Présents : 10

Absents excusés :

Cécile LEVEAUFRE donne pouvoir à Gilles LENFANT

Xavier LEPOUZE donne pouvoir à Fabrice DAUBIER

Delphine MAUGUEN donne pouvoir à Virginie HENNEBELLE

Alain LEPOUZE, Muriel MENIER

Votants : 13

Formant la majorité des membres en exercice et pouvant valablement délibérer.

Madame Elodie GUERIN a été élue secrétaire de séance.

DELIBERATIONS

Décisions modificatives

- *Virement de crédits supplémentaires*

Le conseil Municipal après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité

- l'approvisionnement du compte 61523 (Dépenses de fonctionnement) «Entretien de voies et réseaux » de 750 € pour l'entretien du fossé

- l'approvisionnement du compte 6184 (Dépenses de fonctionnement) «Versements à des organismes de formation » de 220 € pour la formation « Certi'phyto » de l'employé communal

- la réduction du compte 6068 (Dépenses de fonctionnement) « Autres matières et fournitures » de 970 €

Entretien du fossé

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité l'entretien par la commune du fossé traversant la propriété de Mme GOUIN DE ROUMILLY et autorise M. le Maire à établir une convention d'entretien pour la durée du mandat.

CONVENTION D'ENTRETIEN

Le conseil municipal a rédigé une convention pour l'entretien du fossé traversant la propriété de Mme GOUIN DE ROUMILLY.

COMMISSIONS COMMUNALES

Animation / Communication

- *Fleurissement de la commune* : à l'étude un nouveau fleurissement de la commune
- *Bulletin municipal* : réorganisation du bulletin municipal
- *Concours du logo* : le délai du concours est reporté au 31/03/2015 avec une remise de prix fixée au 08/05/2015
- *Illuminations de Noël* : pas d'investissements cette année dans de nouveaux décors mais une harmonisation des couleurs sur les rampes
- *Période du 08 mai 2015* : présence d'une association militaire avec reconstruction d'un camp à l'époque de la guerre 14-18
- *Journées du Patrimoine* : la commune va s'inscrire sur les journées du patrimoine les 19 et 20 septembre 2015 avec les expositions d'un photographe, d'un peintre et d'un sculpteur

Voirie / Eaux Pluviales

Suite à notre demande de réfection des rues de la commune auprès du GEA, les rues qui ont été retenues au calendrier pluriannuel :

- Rue de la Porte des Champs : de la rue des Aérostiers à la sortie du village

- Mise en sécurité de la rue du Parc (accotements)
- Profilage de la chaussée rue St Blaise
- Aménagement du carrefour du centre bourg
- Rue du Breuil

La commune s'est abonnée au service d'informations APIC qui est un service d'alerte aux risques d'inondations.

Ecole :

La ½ journée de banalisation de l'Education Nationale initialement prévue au vendredi 10 octobre a été reportée au vendredi 17 octobre 2014. La municipalité assurera le service de restauration ainsi qu'un service minimum d'accueil des enfants.

Le problème du stationnement devant la mairie et l'Ecole, ainsi que le mercredi midi est réglé.

GEA

Finances : pas d'augmentation du prix du m3 d'eau en 2015, mensualisation prévue à partir de 2016. Notre demande de fonds de concours pour le rideau métallique a été acceptée.

CCAS

Remise des colis le samedi 13 décembre de 14h à 17h

Repas le dimanche 8 février 2015 aux « Aérostiers »

Urbanisme

La commission s'est réunie afin de faire le point sur les dossiers d'urbanisme en cours. Xavier LEPOUZE est le référent de cette commission.

QUESTIONS DIVERSES

11 novembre

La cérémonie du 11 novembre aura lieu au cimetière du bois des Mares à 11h00 le mardi 11 novembre 2014. Suivie d'un pot au bar des « Aérostiers » avec la remise des prix des maisons fleuries 2014.

Galette des rois

La Galettes des Rois ainsi que les vœux du Maire auront lieu le dimanche 11 janvier 2015 à 16h00 dans la salle de cantine de l'école.

Manège

M. LECLERC propose de mettre en place à sa charge un manège pour le Noël des enfants de l'école le vendredi 19 décembre 2014 et également de participer à la fête du village durant 3 jours pendant la foire à tout, le 3^{ème} week-end de juin.

Vacances de la Toussaint

La mairie sera fermée du lundi 27 octobre au dimanche 02 novembre 2014

La séance est levée à 21h15.